

Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2 1014 Lausanne

Communiqué de presse

Le Canton donne un nouveau souffle à la mobilité vaudoise en développant les métros m2 et m3

Le Conseil d'Etat met sur les rails la réalisation du plan de développement des métros lausannois m2 et m3. Il demande au Grand Conseil des crédits pour un total de 153,7 millions toutes taxes comprises, soit 143,5 millions hors taxes, à titre de participation financière cantonale pour le début de la réalisation des infrastructures du m2 sous la gare CFF et pour la poursuite des études du nouveau tracé du m2 et du futur m3. Le m2 et le m3 permettront de transporter deux fois plus de voyageurs entre la Gare CFF et le Flon, un enjeu primordial pour faire face à la demande croissante des voyageurs arrivant dans une gare de Lausanne qui va connaître un doublement de sa fréquentation ces dix prochaines années. En améliorant encore plus l'accessibilité en transports publics et en favorisant le report modal, les métros participeront concrètement à l'amélioration de la qualité de vie et de la qualité de l'air des habitants de l'agglomération.

Pour accompagner la transformation de la gare de Lausanne qui verra transiter à l'horizon 2030 près de 200'000 voyageurs, le Canton de Vaud va réaliser l'un des projets d'infrastructure majeurs de la prochaine décennie, qui placera l'agglomération lausannoise à la pointe de la mobilité urbaine et durable. «L'augmentation de la capacité du principal nœud ferroviaire romand dans le cadre du programme Léman 2030 représente un enjeu majeur pour développer le RER Vaud et fluidifier la mobilité de l'ensemble du Canton grâce au renforcement de l'ensemble de la chaîne des transports publics, rappelle Nuria Gorrite, cheffe du Département des infrastructures et des ressources humaines. Le plan de développement des métros m2 et m3 vise à garantir le bon fonctionnement de la gare de Lausanne. Celle-ci est, en effet, rarement la destination finale des voyageurs. Il est impératif de leur garantir de pouvoir continuer à se déplacer de la manière la plus fluide possible dans l'agglomération lausannoise. Avec Léman 2030, la Confédération et les CFF vont investir près de 1,3 milliards de francs pour permettre l'arrivée simultanée de trains de près de 1300 personnes, nous devons permettre aux métros de faire face à ces afflux.»

La suppression du bout de voie unique du m2 sous la gare hérité des tracés historiques de la Ficelle et la construction d'un nouveau tunnel à double voie permettra de faire passer sa cadence sous la barre des deux minutes. Sa capacité restera cependant insuffisante entre le Flon et la Gare, voilà pourquoi il sera doublé sur ce tracé par un m3 circulant toutes les 3 minutes. Ce nouveau métro permettra également d'améliorer fortement la desserte des pôles de développement au nord de la ligne, notamment le site économique et culturel du Palais de Beaulieu, celui des Plaines-du-Loup ainsi que le stade de football de la Tuilière.

L'interface multimodale en sous-sol de la gare CFF comprendra trois nouveaux passages sous-voies assurant une parfaite connexion entre les métros et les autres modes de transport et fluidifiant considérablement les déplacements des voyageurs en provenance de tout le canton et d'au-delà, à bord des trains grandes lignes et du RER.

Maillon fort de la chaîne de transport, les métros m2-m3 connecteront aussi les voyageurs au reste de l'agglomération et au Gros-de-Vaud, grâce à leurs connexions au m1, au tram,

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud www.vd.ch - T + 41 21 316 05 15 - F + 41 21 316 40 52 - info.bic@vd.ch



Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2 1014 Lausanne

Communiqué de presse

au leb et aux bus à haut niveau de service, au cœur des interfaces multimodales de Flon et de Chauderon. Après le succès du m2 qui a profondément changé les habitudes de mobilité et permis de réduire le trafic automobile au centre-ville, ce renforcement du réseau des métros viendra encore augmenter l'attractivité des transports publics dans une agglomération où le report modal est en marche depuis une vingtaine d'années déjà, avec une demande en forte augmentation.

Le Canton de Vaud finance le projet de développement des métros m2-m3 avec le soutien de la Confédération dans le cadre des subventionnements pour les projets d'agglomération. Les coûts du projet sont estimés à 228 millions de francs pour le développement du métro m2, 582 millions pour la réalisation du m3 et 42 millions pour la participation cantonale à l'interface multimodale de la gare de Lausanne. Des cofinancements fédéraux à hauteur de 161 millions sont attendus (chiffres hors taxes). Après une première tranche de financement approuvée par le Grand Conseil en 2015, les crédits demandés aujourd'hui sont destinés à financer les travaux du nouveau tunnel du m2 sous la gare CFF (30,2 millions), la participation cantonale à l'interface multimodale de la gare comprenant la nouvelle station du m2 (56,4 millions), et la poursuite des études (56,9 millions).

Cette importante étape coïncide avec le dépôt prochainement auprès de l'Office fédéral des transports (OFT) de la procédure d'approbation des plans du premier tronçon du m2 et du m3 jusqu'au Flon, comprenant notamment le nouveau tunnel du m2 et la future station du m3 au Flon. La mise à l'enquête publique est attendue pour l'automne.

La Ville de Lausanne accompagne ce projet de développement des métros qui favorise l'accès à des lieux d'importance régionale à caractères sportifs, culturels économiques et de loisirs. Signe fort de cette participation, elle a décidé de porter à son plan des investissements un montant de 40 millions afin d'aménager les espaces publics le long de la ligne du m3.

La mise en service du nouveau m2 interviendra en même temps que les principaux aménagements de la Gare de Lausanne à l'horizon 2025, selon un calendrier qui sera précisé par les CFF cet automne. Quant à la mise en service du m3 sur l'entier de son tracé, elle est escomptée une année plus tard.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 13 juin 2019

Renseignements complémentaires : DIRH, Nuria Gorrite, Conseillère d'Etat, 021 21 316 70 01 Ville de Lausanne, Florence Germond, Municipale, 021 315 72 01
